

## Le point sur la situation du « projet immobilier qui inquiète ! » de la rue d'Angerville



Le point sur la situation du « projet immobilier qui inquiète ! » de la rue d'Angerville

Suite à la découverte du projet immobilier de la rue d'Angerville et aux différents « sous-entendus » qui circulent et arguments fallacieux qui sont prêtés à l'association des Coteaux de Juillan, l'association tient à informer la population sur les vrais problèmes engendrés par ce projet.

En aucun cas, il n'est question de mobilisation contre les logements sociaux, la problématique est ailleurs :

### 1) la circulation dans les quartiers,

Construire 44 à 48 logements collectifs, en plus de ceux construits récemment dans le quartier Saint-Bertranet ou en cours de construction chemin de Baron, va engendrer la circulation d'un très grand nombre de voitures supplémentaires dans les rues étroites, sinueuses, parfois à sens unique et sans trottoir.

D'ores et déjà, ces rues connaissent des difficultés de circulation et sont dangereuses avec de nombreux automobilistes qui préfèrent prendre la rue Dugommier (et /ou le chemin Saint-Bertranet) plutôt que l'avenue du 8 mai pour se rendre dans la zone commerciale de Clarac ou en partir.

Ce projet d'une dizaine de bâtiments en R+1 est surdimensionné par sa taille, incompatible avec un terrain enclavé dans un quartier aux voiries non adaptées (et non adaptables !)

Les photos ci-dessous illustrent l'insécurité de ces rues.

### 2) L'impact sur la nature et l'écologie

Ce projet est de plus à contre-courant de ce qui se fait et est préconisé à l'heure actuelle en terme d'aménagements urbains dans un contexte d'urgence climatique et environnemental (rapports du Groupe d'Expert International sur le Climat). L'augmentation des surfaces minéralisées est source de problèmes lors des événements caniculaires ou des fortes précipitations qui sont amenés à se reproduire avec le réchauffement climatique.

La pérennisation de prairies anciennes peut tout à fait trouver sa place dans la constitution des trames vertes et bleues souhaitées par la mairie pour conserver la biodiversité. La nature ne doit plus être l'oubliée des projets d'aménagements urbains.

En France, la quantité de surface urbanisée ne cesse d'augmenter depuis 1981, une hausse de 70 % des surfaces des terres artificialisées pour une hausse de population de 19 % seulement.

Ne peut-on pas mettre en valeur ce patrimoine écologique de façon exemplaire pour tous ?

L'association a alerté les différents décideurs sur ces problématiques et est en attente de réponses.

La pétition est désormais en ligne : <http://chng.it/GcSBknY8Fv>

Consultez la page Facebook : Association de défense des coteaux de Juillan.

L'association attend des réponses et sollicite la mairie et l'OPH32 pour échanger des solutions aux problèmes évoqués.



IMG\_5894.JPG



Ça passe juste ! Et seulement dans un sens !



IMG\_5895.JPG



dangers\_3 et 4.JPG



IMG\_5898.JPG



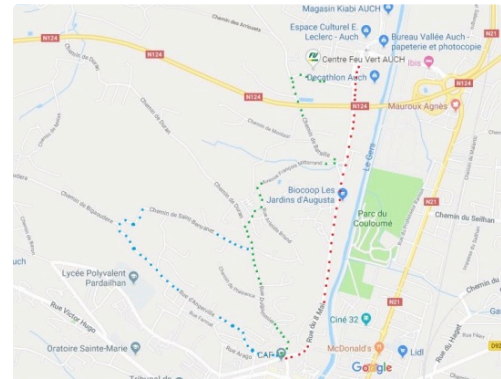
Avec 100 voitures de plus, ça va être juste !



IMG\_5906.JPG



Montez sur le trottoir ! Et rentrez les fesses !!



•••• Itinéraire "centre ville - zone Clarac (leclerc)" par la rue du 8mai  
 •••• Itinéraires évitant la rue du 8mai et passant par le chemin bataillé, rue F.Mitterrand, puis rue Dugommier, ou chemin St-Bertranet et rue d'Angerville (en bleu)

Plan de situation